

RCS : SEDAN Code greffe : 0802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 50189 Numéro SIREN : 348 649 393 Nom ou dénomination : A. SCHULMAN PLASTICS
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2023 sous le numéro de dépôt 2906

A SCHULMAN PLASTICS SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Certifiés conformes

Le Président
LyondellBasell Holdings France SAS,
représentée par son Président Richard Roudeix

DocuSigned by:

Richard Roudeix

31ED5E3F4D3C4FD...

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

I. BILAN 31/12/2022

A. Bilan actif

BILAN-ACTIF	Brut	Exercice N Amort.	Net	Exercice N-1 Net
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	35 502	25 422	10 080	17 180
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	35 502	25 422	10 080	17 180
Terrains	598 458	400 103	198 355	198 355
Constructions	5 339 299	4 666 303	672 996	718 464
Installations techniques, matériel	31 157 581	25 821 605	5 335 975	5 691 535
Autres immobilisations corporelles	9 634 658	9 480 633	154 024	245 469
Immobilisations en cours	495 407	0	495 407	320 104
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	47 225 406	40 368 647	6 856 759	7 173 930
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	0	0	0	0
Total Actif Immobilisé (II)	47 260 908	40 394 068	6 866 839	7 191 110
Matières premières, approvisionnements	12 749 021	209 907	12 539 114	9 739 954
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	332 362	25 326	307 036	550 951
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	13 081 385	235 233	12 846 150	10 290 905
Avances et acomptes versés sur commandes	427 090		427 090	102 988
Clients et comptes rattachés	35 636 229		35 636 229	28 856 209
Autres créances	3 098 636		3 098 636	3 010 969
TOTAL Créances	39 161 956	0	39 161 956	31 970 166
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités				
TOTAL Disponibilités	0	0	0	0
Charges constatées d'avance	147 714	0	147 714	120 367
Total Actif Circulant (III)	52 391 055	235 233	52 155 822	42 381 441
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)	33		33	3 178
Total Général (I à VI)	99 651 997	40 629 301	59 022 695	49 575 730

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

B. Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence	0	0
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0	0
TOTAL Réserves	50 000	50 000
Report à nouveau	6 965 262	4 528 784
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 027 631	2 436 478
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 722 477	1 722 477
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	12 265 370	9 237 739
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	33	3 178
Provisions pour charges	2 105 901	2 173 529
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	2 105 935	2 176 707
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit financiers divers dont emprunts participatifs :		
TOTAL Dettes financières	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 063 040	26 393 221
Dettes fiscales et sociales	3 006 750	2 828 542
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 567 863	8 900 906
TOTAL Dettes d'exploitation	44 637 653	38 122 671
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	44 637 653	38 122 671
Ecart de conversion Passif (V)	13 735	38 612
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	59 022 695	49 575 730

A SCHULMAN PLASTICS SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Certifiés conformes

Le Président
LyondellBasell Holdings France SAS,
représentée par son Président Richard Roudeix

DocuSigned by:

Richard Roudeix

31ED5E3F4D3C4FD...

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

II. COMPTE DE RESULTAT 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT	France	Exercice 31/12/2022 Exportation	Total	Exercice 31/12/ 2021
Ventes de marchandises				
Production vendue biens	471527	208 506 260	208 977 787	173 596 114
Production vendue services	9 511	1 469 188	1 478 699	958 483
Chiffres d'affaires nets	481	209 975 448	210 456 486	174 554 597
Production stockée			-232 372	20 148
Production immobilisée			808 497	652 935
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			200 143	84 343
Autres produits			22 325	14 203
Total des produits d'exploitation (I)			211 255 080	175 326 227
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y			187 722 173	150 416 386
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-2 853 177	-167 1801
Autres achats et charges externes			12 548 136	13 849 154
Impôts, taxes et versements assimilés			811 832	707 065
Salaires et traitements			5 183 961	4 906 136
Charges sociales			2 042 778	1 960 307
Dotations sur immobilisations		Dotations aux	1 131 412	1 210 515
d'exploitati		on Dotations aux provisions	0	0
on Sur actif circulant : dotations aux provisions			65 559	0
Pour risques et charges : dotations aux provisions			132 516	145 985
Autres charges			22 025	42 346
Total des charges d'exploitation (II)			206 807 215	171 566 093
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			4 447 864	3 760 134
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif				
Autres intérêts et produits assimilés			15 890	3 518
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 178	1 286
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			19 069	4 804
Dotations financières aux amortissements et provisions			34	3 178
Intérêts et charges assimilées			162 074	18 989
Différences négatives de change			0	1 015
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			162 108	23 182
RÉSULTAT FINANCIER			-143 038	-183 79
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			4 304 826	3 741 755
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			150 000	0
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)			150 000	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			93	28 224
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			1 356	23 381
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)			1 450	51 605
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			148 550	-51 605
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			423 515	357 917
Impôts sur les bénéfices (X)			1 002 230	895 755
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			211 424 149	175 331 030
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			208 396 518	172 894 552
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des			3 027 631	2 436 478

A SCHULMAN PLASTICS SAS**Annexe aux comptes annuels****Exercice clos le 31 décembre 2022****I - PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE****L'EXERCICE..... 7**

1.1 Présentation de la société 7

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice..... 7

1.2.1 Rappel intégration Lyondellbasell 2020 : 7

1.2.2 Conséquences de l'instabilité politique sur l'activité du groupe et de la société 7

1.3 Evénements significatifs post clôture..... 8

II - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION..... 9

2.1 Principes comptables..... 9

2.2 Immobilisations incorporelles 9

2.3 Immobilisations corporelles 9

2.4 Stocks 10

2.5 Créances 10

2.6 Conversion des éléments en devises 10

2.7 Provisions réglementées 10

2.8 Provisions 11

2.9 Indemnités de départ à la retraite 11

2.10 Disponibilités 11

III - NOTES SUR LE BILAN..... 11

3.1 Immobilisations incorporelles & corporelles 11

Immobilisations incorporelles brutes 11

Amortissements immobilisations incorporelles 12

3.2 Stocks 12

3.3 Avances et acomptes 13

3.4 Créances clients et comptes rattachés 13

3.5 Provisions pour dépréciations des actifs circulants..... 13

3.6 Echéance des créances 13

3.7 Test de dépréciation des actifs 13

3.8 Disponibilités 14

3.9 Produits et charges imputables à un autre exercice..... 14

3.10 Capital social 14

3.11 Variation des capitaux propres 14

3.12 Provisions pour risques et charges 15

3.12.1 Provision environnement..... 15

3.12.2 Pensions et médailles du travail 15

3.13 Echéance des dettes 16

A SCHULMAN PLASTICS SAS**Annexe aux comptes annuels****Exercice clos le 31 décembre 2022**

3.14 Effets de commerce	16
3.15 Charges à payer par postes du bilan	17
3.16 Entreprises liées.....	17
3.17 Ecart de conversion (actif et passif)	17
IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	18
4.1 Ventilation du chiffre d'affaires net	18
4.2 Produits et charges avec les entreprises liées	18
4.3 Produits et Charges Financiers	19
4.4 Résultat exceptionnel	19
4.5 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	19
V - AUTRES INFORMATIONS	20
5.1 Identité de la société consolidante.....	20
5.2 Intégration fiscale.....	20
5.3 Compte personnel de formation	20
5. 4 Effectif moyen.....	21
5.5 Rémunération des organes de direction	21
5.6 Filiales et participations	21
5.7 Engagements hors bilan	21

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Présentation de la société

La société A Schulman Plastics SAS implantée sur le site unique de production à Givet est spécialisée dans la fabrication par processus d'extrusion de mélanges maîtres plastiques utilisés dans la production de produits finis, essentiellement destinées à la production de films plastiques et emballages.

La société a fait l'objet de rachats successifs par des groupes internationaux. Le 21 août 2018, le groupe américain A. Schulman auquel elle appartenait a été racheté par le groupe Lyondellbasell, américain également, coté au NYSE.

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

1.2.1 Rappel intégration Lyondellbasell 2020 :

Afin de poursuivre l'intégration au sein de Lyondellbasell, la société, ainsi que toutes les sociétés européennes du groupe Schulman, ont migré sous SAP en date du 1^{er} mai 2020.

Depuis 2012 A Schulman Plastics agissait en tant que travailleur à façon pour A Schulman Plastics Bornem BVBA. Ce mode de production ne correspondait pas à la manière dont le groupe LyondellBasell évalue la performance de ses entités. A compter du 1^{er} mai 2020 A Schulman Plastics SAS agit en tant qu'unité de production indépendante qui bénéficie comme auparavant du support des services de A Schulman Plastics BVBA (Bornem).

A cette même date, le groupe Lyondellbasell a externalisé la gestion commerciale de la société auprès de la société du groupe Basell Sales & Marketing Company BV (BSM), société de droit néerlandais. Ainsi, depuis le 1^{er} mai 2020, la société vend la quasi-totalité de sa production à la société commerciale BSM selon les termes d'un accord d'off-take.

Enfin, conformément à un accord de façonnage entre la société et A. Schulman Plastics BVBA, celle-ci facture à la société le « Bornem fee » visant à ajuster le résultat d'exploitation à 2% du total des coûts nets d'exploitation. Ce fee s'est élevé à 2.3 M€ (profit) au 31 décembre 2022 (2.2 M€ comptabilisé en charge pour la période du 1^{er} mai au 31 décembre 2021).

L'impact de ces 2 derniers changements a entraîné à compter du 1^{er} mai 2020 :

- une augmentation substantielle du chiffre d'affaires de la société, qui facture en plus du coût de fabrication le prix des matières qui lui appartiennent dorénavant,
- un besoin de fond de roulement financé par le cashpool du groupe.

1.2.2 Conséquences de l'instabilité politique sur l'activité du groupe et de la société

Le caractère cyclique et la volatilité des industries auxquelles nous participons peuvent

A SCHULMAN PLASTICS SAS***Annexe aux comptes annuels******Exercice clos le 31 décembre 2022***

entraîner des fluctuations importantes de nos résultats d'exploitation. Nos activités commerciales sont soumises à la nature cyclique et volatile de l'équilibre entre l'offre et la demande dans les secteurs de la chimie et du raffinage. Les résultats d'exploitation futurs devraient continuer à être affectés par cette cyclicité et cette volatilité.

Historiquement, les industries chimiques et de raffinage ont connu des périodes alternées de pénuries de capacité, entraînant une augmentation des prix et des marges bénéficiaires, puis des périodes de surcapacités et d'offre excédentaire entraînant une baisse des taux d'utilisation des capacités de production et des marges. Outre les variations de l'offre et de la demande de produits, les variations des prix de l'énergie et d'autres conditions économiques mondiales peuvent être source de volatilité. Ces facteurs entraînent des fluctuations importantes des bénéfices et des flux de trésorerie d'une période à l'autre et au cours des cycles économiques. De nouveaux ajouts de capacité dans le monde entier peuvent entraîner des périodes d'offre excédentaire et une baisse de la rentabilité. Le moment et l'ampleur de tout changement dans les conditions actuelles du marché sont incertains et l'offre et la demande peuvent être déséquilibrées à tout moment.

Par conséquent, le Groupe n'est pas en mesure de prédire avec précision l'ampleur ou la durée des cycles industriels futurs ou leur effet sur notre activité, notre situation financière ou nos résultats.

L'année 2022 a été marquée par des problèmes persistants dans les chaînes d'approvisionnement et par une forte augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières. Le prix du gaz naturel avait commencé à augmenter au second semestre 2021 et a continué d'augmenter notamment avec le conflit entre l'Ukraine et la Russie qui a débuté au premier trimestre 2022. Cette situation a entraîné une hausse significative du coût unitaire des matériaux produits. En conséquence, les marges des produits ont été mises sous pression.

La demande des consommateurs a nettement diminué en raison de la hausse de l'inflation dans de nombreux pays. La hausse des taux d'intérêt a en outre détérioré les conditions de financement des entreprises et freiné les investissements.

En 2022, la pandémie de COVID-19 a eu moins d'impact sur l'activité, car les restrictions liées à la pandémie se sont relâchées et ont donc eu moins d'impact sur la société.

A la date d'arrêt des comptes, les performances de la société, et notamment les volumes de ventes, sont en ligne avec les prévisions établies pour 2023. Les prévisions à court terme prévoient donc une hausse des volumes qui se poursuit à moyen et long terme ainsi qu'une amélioration continue des marges unitaires. Enfin, la société ne présente pas d'exposition significative au titre de ses relations clients, fournisseurs liée au contexte décrit précédemment et, au cas spécifique de la crise en Ukraine, n'a pas de dépendance significative vis-à-vis de la Russie et de l'Ukraine.

1.3 Evénements significatifs post clôture

N/A

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

II - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France et aux hypothèses de base : principe de prudence, permanence des méthodes, indépendance des exercices et continuité de l'exploitation.

Ils sont établis sur la base des coûts historiques.

Changement de méthode comptable

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, la société a décidé de ne pas adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives. La nouvelle méthode de répartition permet d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond. La société continue à appliquer la méthode retenue jusqu'à présent, qui consiste à étaler son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 12 à 36 mois.

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge lorsqu'ils sont encourus.

2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service) ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition, les intérêts des emprunts sur la durée de production des immobilisations jusqu'à la réception définitive sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter de la fin de la période d'acquisition ou de production. La base de calcul de l'amortissement est constituée par le coût d'acquisition diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation prévue.

Les durées d'utilité sont définies pour chaque catégorie d'immobilisation. Toutefois, lorsqu'une durée spécifique ne peut être définie pour une immobilisation, les durées par défaut suivantes sont utilisées :

A SCHULMAN PLASTICS SAS**Annexe aux comptes annuels****Exercice clos le 31 décembre 2022**

- Constructions	10 à 20 ans
- Agencements et aménagements	2 à 10 ans
- Matériel et outillages industriels	2.5 à 10 ans
- Matériel de transport et d'exploitation	4 ans
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 10 ans

Un amortissement dérogatoire est pratiqué lorsque les règles et usages le permettent.

2.4 Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de production, et de leur valeur de réalisation nette. Le coût d'acquisition ou de production est déterminé, selon la méthode du coût réel, sur la base "premier entré - premier sorti". L'incorporation des frais fixes tient compte de la capacité normale de production de l'entreprise.

Le coût de production des stocks et en-cours inclut également certains frais généraux et administratifs engagés pour les besoins de la fabrication.

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Cette dépréciation tient compte des produits à rotation lente ou nulle.

2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.6 Conversion des éléments en devises

Les transactions en devises sont converties au taux en vigueur à la date de chacune des transactions.

Les créances et les dettes en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes "écarts de conversion" au bilan, à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents.

Les pertes latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour risques enregistrées en charges de l'exercice. Dans la mesure où les opérations concourant à la constatation des écarts de conversion actif et passif n'ont pas d'échéances suffisamment voisines bien que libellées dans la même devise, les pertes et gains latents ne sont pas considérés comme concourant à une position globale de change. Le montant de la dotation n'est donc pas limité à l'excédent des pertes sur les gains.

2.7 Provisions réglementées

Les provisions réglementées concernent uniquement des amortissements dérogatoires relatifs au retraitement de la levée d'option sur crédit-bail immobilier.

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

2.8 Provisions

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.9 Indemnités de départ à la retraite

La société participe à différents régimes sociaux (indemnités de départ à la retraite) qui constituent des régimes à prestations définies.

Les engagements relatifs à ces régimes sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetés.

Les écarts liés à des changements d'hypothèses constituent des gains ou pertes actuariels. La société a décidé d'appliquer la méthode 1 de la Recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 qui maintient les options de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01. La société reconnaît ainsi une partie de ses écarts actuariels en résultat selon la méthode dite du corridor : la part des pertes et gains actuariels excédant 10% de la valeur des engagements à l'ouverture est amortie sur la durée d'activité résiduelle des salariés.

Le coût des services passés est reconnu en résultat de manière étalée.

2.10 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque transitent sur le compte-courant de la société LyondellBasell Finance Company. Du fait de la convention de compte-courant, la société ne présente plus de soldes de disponibilités et valeurs mobilières de placement au bilan.

III - NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles & corporelles

Immobilisations incorporelles brutes

(en K€)	31 décembre 2021	Augmentation	Diminution	31 décembre 2022
Logiciels	36	-	-	36
TOTAL	36	-	-	36

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022
Amortissements immobilisations incorporelles

(en K€)	31 décembre 2021	Augmentation	Diminution	31 décembre 2022
Logiciels	18	7	-	25
TOTAL	18	7	-	25

Immobilisations corporelles brutes

Les acquisitions et immobilisations en cours ont principalement concerné la modernisation des doseurs ligne Pomini 2, un nouveau système de traitement des eaux, un système de filtration poussière lit fluidisé, améliorations ligne 1333 pour un total de 808 K€.

(en K€)	31 décembre 2021	Augmentations	Diminution / reclassement	31 décembre 2022
Terrains	598	-	-	598
Constructions	5 452	-	(113)	5 339
Installations techniques, matériels et outillages industriels	30 582	617	(42)	31 158
Autres immobilisations : matériel de transport, de bureau, informatique, mobilier,	9 629	16	(10)	9 635
Immobilisations corporelles en cours	320	175	-	495
TOTAL	46 581	808	(165)	47 225

Amortissements immobilisations corporelles

(en K€)	31 décembre 2021	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2022
Amortissements immobilisations corporelles	39 407	1 124	(163)	40 368

3.2 Stocks

(en K€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Stocks Matières Premières	11 642	9 289
Stocks Produits Finis	332	565
Stocks Pièces de Rechange	1 107	607
Total stocks	13 081	10 461

A SCHULMAN PLASTICS SAS**Annexe aux comptes annuels****Exercice clos le 31 décembre 2022**

La dépréciation des stocks matières première et produits finis s'élève à 235 K€ au 31 décembre 2022 (170 K€ au 31 décembre 2021).

3.3 Avances et acomptes

Au 31 décembre 2021, figure un montant de 427 K€ en avances et acomptes fournisseurs (103 K€ au 31 décembre 2021)

3.4 Créances clients et comptes rattachés

Au 31 décembre 2022 le poste client brut s'élève à de 33 244 K€ contre 28 856 K€ au 31 décembre 2021. Il est presque intégralement composé de créances vis-à-vis du groupe.

3.5 Provisions pour dépréciations des actifs circulants

En K€	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Sur stocks	170	65	-	235

3.6 Echéance des créances

Etat des créances (en K€)	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Clients	35 636	35 636	-	-
Créance fiscale (TVA)	1 174	1 174	-	-
Groupe (comptes courants cash pool)	129	129	-	-
Débiteurs divers	1 796	1 796	-	-
Charges constatées d'avance	148	148	-	-
TOTAL	38 883	38 883	-	-

Les comptes clients comprennent le Bornem fee pour 2 336 K€ (2 219 K€ en dettes fournisseurs au 31 décembre 2021) - cf paragraphe 1.2.1

Les débiteurs divers sont essentiellement constitués de RFA fournisseurs à recevoir.

3.7 Test de dépréciation des actifs

Au 31 décembre 2022, le test de dépréciation a été pratiqué sur les actifs opérationnels à long terme de la société tenant compte de l'intégration de l'unité de production et de commercialisation ainsi que les modalités du contrat de prestations de services entre A.Schulman Plastics et A.Schulman Plastics BV.

Les principales hypothèses retenues pour ce test sont les suivantes :

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

- des prévisionnels de flux de trésorerie sur 10 ans qui prennent en compte une hausse des volumes de production et des marges unitaire et un plan Capex en conformité avec les standards du groupe LyondellBasell ;
- un taux WACC à 8.5% ;
- un taux de croissance à long terme de 1% ;
- un taux d'impôt tenant compte des réductions d'impôt selon les dispositions de la loi de finance 2022.

La valeur d'utilité en résultant est supérieure à la valeur nette comptable des actifs.

Sur cette base, aucune provision pour dépréciation des actifs n'a été constituée.

3.8 Disponibilités

Au 31 décembre 2022, les disponibilités s'élèvent à 0 K€ (0 K€ au 31 décembre 2021). Ceci s'explique par la centralisation de trésorerie groupe.

3.9 Produits et charges imputables à un autre exercice

Le montant des charges constatées d'avance s'élève à 148 K€ (120 K€ au 31 décembre 2021).

3.10 Capital social

Le capital social s'élève à € 500 000 au 31 décembre 2022 et se compose de 32 000 actions au nominal de € 15.625 chacune, détenues à hauteur de 100% par LyondellBasell Holdings France, suite à la fusion de A. Schulman Holdings (France) SAS dans LyondellBasell Holdings France en 2022.

3.11 Variation des capitaux propres

En K€	31 déc 2021	Affectation du résultat	Résultat	31 déc 2022
Capital	500	-	-	500
Réserve légale	50	-	-	50
Autres réserves	-	-	-	-
Report à nouveau	4 529	+ 2 436	-	6 965
Résultat	2 436	(2 436)	3 028	3 028
Provisions règlementées (*)	1 722	-	-	1 722
Total	9 237	-	3 028	12 265

A SCHULMAN PLASTICS SAS**Annexe aux comptes annuels****Exercice clos le 31 décembre 2022**

(*) Les provisions réglementées concernent uniquement des amortissements dérogatoires relatifs au retraitement de la levée d'option sur crédit-bail immobilier.

3.12 Provisions pour risques et charges

En K€	31 déc 2021	Dotations	Reprises	31 déc 2022
Pensions et assimilés	1 742	133	(200)	1 675
Provision environnement	431	-	-	431
Risque de change	3		(3)	-
Total	2 177	133	(203)	2 106

3.12.1 Provision environnement

Sur la base d'investigations, le groupe a identifié un certain nombre d'obligations implicites relatives aux aspects environnementaux et la société a constaté en conséquence une provision pour un montant de 431 K€ au 31 décembre 2021, inchangée au 31 décembre 2022.

3.12.2 Pensions et médailles du travail

La variation des provisions s'analyse comme suit :

En K€	Indemnités départ retraite	Médailles du travail	Total
Provision 31 décembre 2021	1 636	106	1 742
Coût des services rendus	106	(70)	36
Coût financier	23	-	23
Prestations payées	(125)	(4)	(129)
Ecart actuariel	3	-	3
Provision 31 décembre 2022	1 643	32	1 675

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est constatée en charges d'exploitation.

La réconciliation entre la valeur actualisée des engagements et le passif comptabilisé se présente comme suit :

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

En K€	Indemnités départ retraite	Médailles du travail	Total
Engagement au 31 déc 2022	1 434	32	1 466
Ecart actuariels non reconnus	202	-	202
Autres mouvements	7	-	7
Provision 31 décembre 2022	1 643	32	1 675

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur des engagements au 31 Décembre 2022 sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 3.74%

Taux d'augmentation des salaires : 3.5%

Taux de rotation : en fonction de l'âge des salariés

3.13 Echéance des dettes

L'ensemble des dettes de la société est à échéance à moins d'un an.

Etat des dettes (en K€)	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	-	-	-	-
Fournisseurs	26 063	26 063	-	-
Dettes fiscales & sociales	3 007	3 007	-	-
Dettes groupe (hors fournisseurs)	15 568	15 568	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
TOTAL	44 638	44 638	-	-

Les dettes groupe (hors fournisseurs) comprennent :

- les dettes d'IS dues au groupe suite à la convention d'intégration fiscale pour 1 002 K€.

3.14 Effets de commerce

Les créances clients comprennent 0 K€ d'effets à recevoir (0 K€ au 31 décembre 2021).

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022
3.15 Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer en K€	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Fournisseurs – Factures non parvenues	5 644	10 724
Dettes fiscales & sociales	2 104	2 043
TOTAL	7 748	12 767

3.16 Entreprises liées

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

(en K€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Créances clients et comptes rattachés	35 516	28 856
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(4 784)	(5 210)
Autres Dettes (Cash pooling)	(14 437)	(7 646)
Débiteurs divers (Avoir à établir BSM)	-	-
Autres dettes (groupe : impôt suite convention d'intégration fiscale)	(1 002)	(896)
	-	-
Créances / (dettes) nettes	15 293	15 104

Les créances clients comprennent le Bornem fee pour 2 336 K€ (2 219 K€ en dettes fournisseurs au 31 décembre 2021).

3.17 Ecart de conversion (actif et passif)

L'application des principes énoncés en note 2.6 a conduit à inscrire au bilan au 31 décembre 2022 les écarts de conversion suivants :

(En K€)	Provision pour perte de change
Ecart - Actif (perte latente) NS	NS
Ecart - Passif (gain latent) 14	

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires net

(en K€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021	Variation
France	481	1 188	(707)
Etranger	209 975	173 366	36 609
Total	210 456	174 554	35 902
Production vendue Biens	208 978	173 596	35 382
Production vendue Services	1 478	958	520
Total	210 456	174 554	35 902

4.2 Produits et charges avec les entreprises liées

(en K€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Ventes	208 978	173 596
Achats	(56 988)	(49 226)
Prestations de services	(18)	(8 776)
Charges Financières	(158)	(19)

Les prestations de services comprennent un produit lié au Bornem fee pour 2 336 K€ (charge de 219 K€ au 31 décembre 2021). Cf paragraphe 1.2.1.

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022
4.3 Produits et Charges Financiers

(en K€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Intérêts sur financement entreprises liées	(158)	(19)
Différences négatives de change	-	(1)
Dotation/ Reprise provision perte de change	3	(2)
Escomptes obtenus	12	4
Produit / (charge) net	(143)	(18)

4.4 Résultat exceptionnel

K€	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Pdts / (Charges) exceptionnelles sur opé de gestion	(1)	(28)
Pdts / (Charges) exceptionnelles sur opé en capital	150	(23)
TOTAL	149	(52)

Le résultat exceptionnel est essentiellement composé du produit de cession d'un bien immobilier pour 150 K€.

4.5 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Nature des différences temporaires	Montant en base (en K€)
Allègements	
Participation des salariés	424
Organic/ TVTS	311
Provisions risques non déductibles	-
Provision Indemnités de fin de carrière	1 643
Total des allègements	2 378
Accroissements	-
Amortissements dérogatoires	1 722
Ecart de conversion actif	NS
Total des accroissements	1 722
Allègements nets de la dette future d'impôts	656

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

Répartition de la charge d'impôt

En K€	Résultat avant impôt (et avant participation)	Impôts	Résultat après impôt (et avant participation)
Résultat courant	4 304	(968)	3 336
Résultat exceptionnel	149	(34)	115
Total	4 453	(1 002)	3 451

V - AUTRES INFORMATIONS

5.1 Identité de la société consolidante

Les comptes individuels de la société sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société :

LyondellBasell Industries N.V
Delftseplein 27E
3013 AA Rotterdam
The Netherlands.

5.2 Intégration fiscale

La société fait partie du Groupe d'intégration fiscale ayant pour tête la société LyondellBasell Holdings France. La charge d'impôt comptabilisée dans la société est égale à celle qui aurait été supportée par celle-ci en l'absence d'intégration fiscale.

La société intégrante détient 100% d'A. SCHULMAN PLASTICS SAS.

5.3 Compte personnel de formation

Au 1er janvier 2015, le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au droit individuel à la formation (DIF). Le CPF est désormais rattaché à la personne et non plus au contrat de travail.

La société n'ayant pas signé d'accord d'entreprise triennal requérant une gestion en interne du CPF, les frais des formations réalisées dans le cadre du CPF et une partie de la rémunération des salariés concernés sont pris en charge par les OPCA auprès desquels la contribution de 1 % a été versée.

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022
5. 4 Effectif moyen

En Equivalents Temps Pleins	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Cadres	10	10
Agents de maîtrise et technicien	25	25
Ouvriers	68	68
Apprentis	2	2
Total	105	105

5.5 Rémunération des organes de direction

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car cela reviendrait à donner des indications de rémunération individuelle.

5.6 Filiales et participations

Néant

5.7 Engagements hors bilan

Engagements fournisseurs

La société bénéficie d'une garantie financière émise par la société LyondellBasell Industrie NV à destination de ses principaux fournisseurs de matières premières. La société LyondellBasell Industries NV s'engage à honorer les engagements de la société envers ses tiers, dans le respect d'un plafond maximum de 6.1M\$, dans l'éventualité d'un défaut de paiement de la société.

A. SCHULMAN PLASTICS

Société par actions simplifiée au capital de 500.000 euros
Siège social : Rue Alex Schulman – 08600 GIVET
348 649 393 R.C.S. SEDAN

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 27 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME DECISION - *Affectation du résultat* -

SECOND DECISION - *Allocation of results* -

L'Associé unique constate que les résultats de l'exercice font apparaître un bénéfice de 3 027 631.11 euros (trois millions vingt-sept mille six cent trente et un euros et onze centimes).

The Sole Shareholder observes that the results for the year show a profit of € 3 027 631.11 (three million twenty-seven thousand six hundred thirty-one euros and eleven cents).

Adoptant la proposition du Président, l'Associé unique décide d'affecter ce résultat comme suit :

Adopting the proposal of the President, the Sole Shareholder decides to allocate the result, as follows:

- Report à nouveau 3 027 631.11 euros
Retained earnings

Le compte Report à nouveau s'établira ainsi à 9 992 893.88 euros.

The Retained earnings account will be € 9 992 893.88.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

In accordance with the provisions of article 243 bis of the French General Tax Code, I remind you that no dividend has been distributed for the three previous years.

DocuSigned by:

Richard Roudeix

31ED5E3F4D3C4FD...

Le Président

La société LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE SAS

Représentée par Monsieur Richard ROUDEIX, Président,

(Certifiée conforme)

A. SCHULMAN PLASTICS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'associé unique
A. SCHULMAN PLASTICS
Rue Alex Schulman
08600 Givet

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. SCHULMAN PLASTICS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Les Docks-Atrium 10.1, 10, place de la Joliette, BP 81525, 13567 Marseille Cedex 2
Téléphone: +33 (0)4 91 99 30 00, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 23 juin 2023

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Vincent Thyssen

A SCHULMAN PLASTICS SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

I. BILAN 31/12/2022

A. Bilan actif

BILAN-ACTIF	Brut	Exercice N Amort.	Net	Exercice N-1 Net
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	35 502	25 422	10 080	17 180
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	35 502	25 422	10 080	17 180
Terrains	598 458	400 103	198 355	198 355
Constructions	5 339 299	4 666 303	672 996	718 464
Installations techniques, matériel	31 157 581	25 821 605	5 335 975	5 691 535
Autres immobilisations corporelles	9 634 658	9 480 633	154 024	245 469
Immobilisations en cours	495 407	0	495 407	320 104
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	47 225 406	40 368 647	6 856 759	7 173 930
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	0	0	0	0
Total Actif Immobilisé (II)	47 260 908	40 394 068	6 866 839	7 191 110
Matières premières, approvisionnements	12 749 021	209 907	12 539 114	9 739 954
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	332 362	25 326	307 036	550 951
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	13 081 385	235 233	12 846 150	10 290 905
Avances et acomptes versés sur commandes	427 090		427 090	102 988
Clients et comptes rattachés	35 636 229		35 636 229	28 856 209
Autres créances	3 098 636		3 098 636	3 010 969
TOTAL Créances	39 161 956	0	39 161 956	31 970 166
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités				
TOTAL Disponibilités	0	0	0	0
Charges constatées d'avance	147 714	0	147 714	120 367
Total Actif Circulant (III)	52 391 055	235 233	52 155 822	42 381 441
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)	33		33	3 178
Total Général (I à VI)	99 651 997	40 629 301	59 022 695	49 575 730

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

B. Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence	0	0
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0	0
TOTAL Réserves	50 000	50 000
Report à nouveau	6 965 262	4 528 784
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 027 631	2 436 478
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 722 477	1 722 477
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	12 265 370	9 237 739
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	33	3 178
Provisions pour charges	2 105 901	2 173 529
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	2 105 935	2 176 707
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit financiers divers dont emprunts participatifs :		
TOTAL Dettes financières	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 063 040	26 393 221
Dettes fiscales et sociales	3 006 750	2 828 542
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 567 863	8 900 906
TOTAL Dettes d'exploitation	44 637 653	38 122 671
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	44 637 653	38 122 671
Ecart de conversion Passif (V)	13 735	38 612
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	59 022 695	49 575 730

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

II. COMPTE DE RESULTAT 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT	France	Exercice 31/12/2022 Exportation	Total	Exercice 31/12/ 2021
Ventes de marchandises				
Production vendue biens	471527	208 506 260	208 977 787	173 596 114
Production vendue services	9 511	1 469 188	1 478 699	958 483
Chiffres d'affaires nets	481	209 975 448	210 456 486	174 554 597
Production stockée			-232 372	20 148
Production immobilisée			808 497	652 935
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			200 143	84 343
Autres produits			22 325	14 203
Total des produits d'exploitation (I)			211 255 080	175 326 227
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y			187 722 173	150 416 386
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-2 853 177	-167 1801
Autres achats et charges externes			12 548 136	13 849 154
Impôts, taxes et versements assimilés			811 832	707 065
Salaires et traitements			5 183 961	4 906 136
Charges sociales			2 042 778	1 960 307
Dotations sur immobilisations		Dotations aux	1 131 412	1 210 515
d'exploitati		on Dotations aux provisions	0	0
on Sur actif circulant : dotations aux provisions			65 559	0
Pour risques et charges : dotations aux provisions			132 516	145 985
Autres charges			22 025	42 346
Total des charges d'exploitation (II)			206 807 215	171 566 093
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			4 447 864	3 760 134
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif				
Autres intérêts et produits assimilés			15 890	3 518
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 178	1 286
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			19 069	4 804
Dotations financières aux amortissements et provisions			34	3 178
Intérêts et charges assimilées			162 074	18 989
Différences négatives de change			0	1 015
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			162 108	23 182
RÉSULTAT FINANCIER			-143 038	-183 79
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			4 304 826	3 741 755
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			150 000	0
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)			150 000	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			93	28 224
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			1 356	23 381
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)			1 450	51 605
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			148 550	-51 605
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			423 515	357 917
Impôts sur les bénéfices (X)			1 002 230	895 755
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			211 424 149	175 331 030
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			208 396 518	172 894 552
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des			3 027 631	2 436 478

A SCHULMAN PLASTICS SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE

L'EXERCICE..... 7

1.1 Présentation de la société 7

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice 7

1.2.1 Rappel intégration Lyondellbasell 2020 : 7

1.2.2 Conséquences de l'instabilité politique sur l'activité du groupe et de la société 7

1.3 Evénements significatifs post clôture 8

II - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION..... 9

2.1 Principes comptables 9

2.2 Immobilisations incorporelles 9

2.3 Immobilisations corporelles 9

2.4 Stocks 10

2.5 Créances 10

2.6 Conversion des éléments en devises 10

2.7 Provisions réglementées 10

2.8 Provisions 11

2.9 Indemnités de départ à la retraite 11

2.10 Disponibilités 11

III - NOTES SUR LE BILAN..... 11

3.1 Immobilisations incorporelles & corporelles 11

Immobilisations incorporelles brutes 11

Amortissements immobilisations incorporelles 12

3.2 Stocks 12

3.3 Avances et acomptes 13

3.4 Créances clients et comptes rattachés 13

3.5 Provisions pour dépréciations des actifs circulants 13

3.6 Echéance des créances 13

3.7 Test de dépréciation des actifs 13

3.8 Disponibilités 14

3.9 Produits et charges imputables à un autre exercice 14

3.10 Capital social 14

3.11 Variation des capitaux propres 14

3.12 Provisions pour risques et charges 15

3.12.1 Provision environnement 15

3.12.2 Pensions et médailles du travail 15

3.13 Echéance des dettes 16

A SCHULMAN PLASTICS SAS**Annexe aux comptes annuels****Exercice clos le 31 décembre 2022**

3.14 Effets de commerce	16
3.15 Charges à payer par postes du bilan	17
3.16 Entreprises liées.....	17
3.17 Ecart de conversion (actif et passif)	17
IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	18
4.1 Ventilation du chiffre d'affaires net	18
4.2 Produits et charges avec les entreprises liées	18
4.3 Produits et Charges Financiers	19
4.4 Résultat exceptionnel	19
4.5 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	19
V - AUTRES INFORMATIONS	20
5.1 Identité de la société consolidante.....	20
5.2 Intégration fiscale.....	20
5.3 Compte personnel de formation	20
5. 4 Effectif moyen.....	21
5.5 Rémunération des organes de direction	21
5.6 Filiales et participations	21
5.7 Engagements hors bilan	21

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Présentation de la société

La société A Schulman Plastics SAS implantée sur le site unique de production à Givet est spécialisée dans la fabrication par processus d'extrusion de mélanges maîtres plastiques utilisés dans la production de produits finis, essentiellement destinées à la production de films plastiques et emballages.

La société a fait l'objet de rachats successifs par des groupes internationaux. Le 21 août 2018, le groupe américain A. Schulman auquel elle appartenait a été racheté par le groupe Lyondellbasell, américain également, coté au NYSE.

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

1.2.1 Rappel intégration Lyondellbasell 2020 :

Afin de poursuivre l'intégration au sein de Lyondellbasell, la société, ainsi que toutes les sociétés européennes du groupe Schulman, ont migré sous SAP en date du 1^{er} mai 2020.

Depuis 2012 A Schulman Plastics agissait en tant que travailleur à façon pour A Schulman Plastics Bornem BVBA. Ce mode de production ne correspondait pas à la manière dont le groupe LyondellBasell évalue la performance de ses entités. A compter du 1^{er} mai 2020 A Schulman Plastics SAS agit en tant qu'unité de production indépendante qui bénéficie comme auparavant du support des services de A Schulman Plastics BVBA (Bornem).

A cette même date, le groupe Lyondellbasell a externalisé la gestion commerciale de la société auprès de la société du groupe Basell Sales & Marketing Company BV (BSM), société de droit néerlandais. Ainsi, depuis le 1^{er} mai 2020, la société vend la quasi-totalité de sa production à la société commerciale BSM selon les termes d'un accord d'off-take.

Enfin, conformément à un accord de façonnage entre la société et A. Schulman Plastics BVBA, celle-ci facture à la société le « Bornem fee » visant à ajuster le résultat d'exploitation à 2% du total des coûts nets d'exploitation. Ce fee s'est élevé à 2.3 M€ (profit) au 31 décembre 2022 (2.2 M€ comptabilisé en charge pour la période du 1^{er} mai au 31 décembre 2021).

L'impact de ces 2 derniers changements a entraîné à compter du 1^{er} mai 2020 :

- une augmentation substantielle du chiffre d'affaires de la société, qui facture en plus du coût de fabrication le prix des matières qui lui appartiennent dorénavant,
- un besoin de fond de roulement financé par le cashpool du groupe.

1.2.2 Conséquences de l'instabilité politique sur l'activité du groupe et de la société

Le caractère cyclique et la volatilité des industries auxquelles nous participons peuvent

A SCHULMAN PLASTICS SAS**Annexe aux comptes annuels****Exercice clos le 31 décembre 2022**

entraîner des fluctuations importantes de nos résultats d'exploitation. Nos activités commerciales sont soumises à la nature cyclique et volatile de l'équilibre entre l'offre et la demande dans les secteurs de la chimie et du raffinage. Les résultats d'exploitation futurs devraient continuer à être affectés par cette cyclicité et cette volatilité.

Historiquement, les industries chimiques et de raffinage ont connu des périodes alternées de pénuries de capacité, entraînant une augmentation des prix et des marges bénéficiaires, puis des périodes de surcapacités et d'offre excédentaire entraînant une baisse des taux d'utilisation des capacités de production et des marges. Outre les variations de l'offre et de la demande de produits, les variations des prix de l'énergie et d'autres conditions économiques mondiales peuvent être source de volatilité. Ces facteurs entraînent des fluctuations importantes des bénéfices et des flux de trésorerie d'une période à l'autre et au cours des cycles économiques. De nouveaux ajouts de capacité dans le monde entier peuvent entraîner des périodes d'offre excédentaire et une baisse de la rentabilité. Le moment et l'ampleur de tout changement dans les conditions actuelles du marché sont incertains et l'offre et la demande peuvent être déséquilibrées à tout moment.

Par conséquent, le Groupe n'est pas en mesure de prédire avec précision l'ampleur ou la durée des cycles industriels futurs ou leur effet sur notre activité, notre situation financière ou nos résultats.

L'année 2022 a été marquée par des problèmes persistants dans les chaînes d'approvisionnement et par une forte augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières. Le prix du gaz naturel avait commencé à augmenter au second semestre 2021 et a continué d'augmenter notamment avec le conflit entre l'Ukraine et la Russie qui a débuté au premier trimestre 2022. Cette situation a entraîné une hausse significative du coût unitaire des matériaux produits. En conséquence, les marges des produits ont été mises sous pression.

La demande des consommateurs a nettement diminué en raison de la hausse de l'inflation dans de nombreux pays. La hausse des taux d'intérêt a en outre détérioré les conditions de financement des entreprises et freiné les investissements.

En 2022, la pandémie de COVID-19 a eu moins d'impact sur l'activité, car les restrictions liées à la pandémie se sont relâchées et ont donc eu moins d'impact sur la société.

A la date d'arrêt des comptes, les performances de la société, et notamment les volumes de ventes, sont en ligne avec les prévisions établies pour 2023. Les prévisions à court terme prévoient donc une hausse des volumes qui se poursuit à moyen et long terme ainsi qu'une amélioration continue des marges unitaires. Enfin, la société ne présente pas d'exposition significative au titre de ses relations clients, fournisseurs liée au contexte décrit précédemment et, au cas spécifique de la crise en Ukraine, n'a pas de dépendance significative vis-à-vis de la Russie et de l'Ukraine.

1.3 Evénements significatifs post clôture

N/A

II - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France et aux hypothèses de base : principe de prudence, permanence des méthodes, indépendance des exercices et continuité de l'exploitation.

Ils sont établis sur la base des coûts historiques.

Changement de méthode comptable

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, la société a décidé de ne pas adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives. La nouvelle méthode de répartition permet d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond. La société continue à appliquer la méthode retenue jusqu'à présent, qui consiste à étaler son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 12 à 36 mois.

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge lorsqu'ils sont encourus.

2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service) ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition, les intérêts des emprunts sur la durée de production des immobilisations jusqu'à la réception définitive sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter de la fin de la période d'acquisition ou de production. La base de calcul de l'amortissement est constituée par le coût d'acquisition diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation prévue.

Les durées d'utilité sont définies pour chaque catégorie d'immobilisation. Toutefois, lorsqu'une durée spécifique ne peut être définie pour une immobilisation, les durées par défaut suivantes sont utilisées :

A SCHULMAN PLASTICS SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

- Constructions	10 à 20 ans
- Agencements et aménagements	2 à 10 ans
- Matériel et outillages industriels	2.5 à 10 ans
- Matériel de transport et d'exploitation	4 ans
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 10 ans

Un amortissement dérogatoire est pratiqué lorsque les règles et usages le permettent.

2.4 Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de production, et de leur valeur de réalisation nette. Le coût d'acquisition ou de production est déterminé, selon la méthode du coût réel, sur la base "premier entré - premier sorti". L'incorporation des frais fixes tient compte de la capacité normale de production de l'entreprise.

Le coût de production des stocks et en-cours inclut également certains frais généraux et administratifs engagés pour les besoins de la fabrication.

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Cette dépréciation tient compte des produits à rotation lente ou nulle.

2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.6 Conversion des éléments en devises

Les transactions en devises sont converties au taux en vigueur à la date de chacune des transactions.

Les créances et les dettes en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes "écarts de conversion" au bilan, à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents.

Les pertes latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour risques enregistrées en charges de l'exercice. Dans la mesure où les opérations concourant à la constatation des écarts de conversion actif et passif n'ont pas d'échéances suffisamment voisines bien que libellées dans la même devise, les pertes et gains latents ne sont pas considérés comme concourant à une position globale de change. Le montant de la dotation n'est donc pas limité à l'excédent des pertes sur les gains.

2.7 Provisions réglementées

Les provisions réglementées concernent uniquement des amortissements dérogatoires relatifs au retraitement de la levée d'option sur crédit-bail immobilier.

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

2.8 Provisions

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.9 Indemnités de départ à la retraite

La société participe à différents régimes sociaux (indemnités de départ à la retraite) qui constituent des régimes à prestations définies.

Les engagements relatifs à ces régimes sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetés.

Les écarts liés à des changements d'hypothèses constituent des gains ou pertes actuariels. La société a décidé d'appliquer la méthode 1 de la Recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 qui maintient les options de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01. La société reconnaît ainsi une partie de ses écarts actuariels en résultat selon la méthode dite du corridor : la part des pertes et gains actuariels excédant 10% de la valeur des engagements à l'ouverture est amortie sur la durée d'activité résiduelle des salariés.

Le coût des services passés est reconnu en résultat de manière étalée.

2.10 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque transitent sur le compte-courant de la société LyondellBasell Finance Company. Du fait de la convention de compte-courant, la société ne présente plus de soldes de disponibilités et valeurs mobilières de placement au bilan.

III - NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles & corporelles

Immobilisations incorporelles brutes

(en K€)	31 décembre 2021	Augmentation	Diminution	31 décembre 2022
Logiciels	36	-	-	36
TOTAL	36	-	-	36

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022
Amortissements immobilisations incorporelles

(en K€)	31 décembre 2021	Augmentation	Diminution	31 décembre 2022
Logiciels	18	7	-	25
TOTAL	18	7	-	25

Immobilisations corporelles brutes

Les acquisitions et immobilisations en cours ont principalement concerné la modernisation des doseurs ligne Pomini 2, un nouveau système de traitement des eaux, un système de filtration poussière lit fluidisé, améliorations ligne 1333 pour un total de 808 K€.

(en K€)	31 décembre 2021	Augmentations	Diminution / reclassement	31 décembre 2022
Terrains	598	-	-	598
Constructions	5 452	-	(113)	5 339
Installations techniques, matériels et outillages industriels	30 582	617	(42)	31 158
Autres immobilisations : matériel de transport, de bureau, informatique, mobilier,	9 629	16	(10)	9 635
Immobilisations corporelles en cours	320	175	-	495
TOTAL	46 581	808	(165)	47 225

Amortissements immobilisations corporelles

(en K€)	31 décembre 2021	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2022
Amortissements immobilisations corporelles	39 407	1 124	(163)	40 368

3.2 Stocks

(en K€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Stocks Matières Premières	11 642	9 289
Stocks Produits Finis	332	565
Stocks Pièces de Rechange	1 107	607
Total stocks	13 081	10 461

A SCHULMAN PLASTICS SAS**Annexe aux comptes annuels****Exercice clos le 31 décembre 2022**

La dépréciation des stocks matières première et produits finis s'élève à 235 K€ au 31 décembre 2022 (170 K€ au 31 décembre 2021).

3.3 Avances et acomptes

Au 31 décembre 2021, figure un montant de 427 K€ en avances et acomptes fournisseurs (103 K€ au 31 décembre 2021)

3.4 Créances clients et comptes rattachés

Au 31 décembre 2022 le poste client brut s'élève à de 33 244 K€ contre 28 856 K€ au 31 décembre 2021. Il est presque intégralement composé de créances vis-à-vis du groupe.

3.5 Provisions pour dépréciations des actifs circulants

En K€	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Sur stocks	170	65	-	235

3.6 Echéance des créances

Etat des créances (en K€)	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Clients	35 636	35 636	-	-
Créance fiscale (TVA)	1 174	1 174	-	-
Groupe (comptes courants cash pool)	129	129	-	-
Débiteurs divers	1 796	1 796	-	-
Charges constatées d'avance	148	148	-	-
TOTAL	38 883	38 883	-	-

Les comptes clients comprennent le Bornem fee pour 2 336 K€ (2 219 K€ en dettes fournisseurs au 31 décembre 2021) - cf paragraphe 1.2.1

Les débiteurs divers sont essentiellement constitués de RFA fournisseurs à recevoir.

3.7 Test de dépréciation des actifs

Au 31 décembre 2022, le test de dépréciation a été pratiqué sur les actifs opérationnels à long terme de la société tenant compte de l'intégration de l'unité de production et de commercialisation ainsi que les modalités du contrat de prestations de services entre A.Schulman Plastics et A.Schulman Plastics BV.

Les principales hypothèses retenues pour ce test sont les suivantes :

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

- des prévisionnels de flux de trésorerie sur 10 ans qui prennent en compte une hausse des volumes de production et des marges unitaire et un plan Capex en conformité avec les standards du groupe LyondellBasell ;
- un taux WACC à 8.5% ;
- un taux de croissance à long terme de 1% ;
- un taux d'impôt tenant compte des réductions d'impôt selon les dispositions de la loi de finance 2022.

La valeur d'utilité en résultant est supérieure à la valeur nette comptable des actifs.

Sur cette base, aucune provision pour dépréciation des actifs n'a été constituée.

3.8 Disponibilités

Au 31 décembre 2022, les disponibilités s'élèvent à 0 K€ (0 K€ au 31 décembre 2021). Ceci s'explique par la centralisation de trésorerie groupe.

3.9 Produits et charges imputables à un autre exercice

Le montant des charges constatées d'avance s'élève à 148 K€ (120 K€ au 31 décembre 2021).

3.10 Capital social

Le capital social s'élève à € 500 000 au 31 décembre 2022 et se compose de 32 000 actions au nominal de € 15.625 chacune, détenues à hauteur de 100% par LyondellBasell Holdings France, suite à la fusion de A. Schulman Holdings (France) SAS dans LyondellBasell Holdings France en 2022.

3.11 Variation des capitaux propres

En K€	31 déc 2021	Affectation du résultat	Résultat	31 déc 2022
Capital	500	-	-	500
Réserve légale	50	-	-	50
Autres réserves	-	-	-	-
Report à nouveau	4 529	+ 2 436	-	6 965
Résultat	2 436	(2 436)	3 028	3 028
Provisions règlementées (*)	1 722	-	-	1 722
Total	9 237	-	3 028	12 265

A SCHULMAN PLASTICS SAS**Annexe aux comptes annuels****Exercice clos le 31 décembre 2022**

(*) Les provisions réglementées concernent uniquement des amortissements dérogatoires relatifs au retraitement de la levée d'option sur crédit-bail immobilier.

3.12 Provisions pour risques et charges

En K€	31 déc 2021	Dotations	Reprises	31 déc 2022
Pensions et assimilés	1 742	133	(200)	1 675
Provision environnement	431	-	-	431
Risque de change	3		(3)	-
Total	2 177	133	(203)	2 106

3.12.1 Provision environnement

Sur la base d'investigations, le groupe a identifié un certain nombre d'obligations implicites relatives aux aspects environnementaux et la société a constaté en conséquence une provision pour un montant de 431 K€ au 31 décembre 2021, inchangée au 31 décembre 2022.

3.12.2 Pensions et médailles du travail

La variation des provisions s'analyse comme suit :

En K€	Indemnités départ retraite	Médailles du travail	Total
Provision 31 décembre 2021	1 636	106	1 742
Coût des services rendus	106	(70)	36
Coût financier	23	-	23
Prestations payées	(125)	(4)	(129)
Ecart actuariel	3	-	3
Provision 31 décembre 2022	1 643	32	1 675

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est constatée en charges d'exploitation.

La réconciliation entre la valeur actualisée des engagements et le passif comptabilisé se présente comme suit :

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

En K€	Indemnités départ retraite	Médailles du travail	Total
Engagement au 31 déc 2022	1 434	32	1 466
Ecart actuariels non reconnus	202	-	202
Autres mouvements	7	-	7
Provision 31 décembre 2022	1 643	32	1 675

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur des engagements au 31 Décembre 2022 sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 3.74%

Taux d'augmentation des salaires : 3.5%

Taux de rotation : en fonction de l'âge des salariés

3.13 Echéance des dettes

L'ensemble des dettes de la société est à échéance à moins d'un an.

Etat des dettes (en K€)	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	-	-	-	-
Fournisseurs	26 063	26 063	-	-
Dettes fiscales & sociales	3 007	3 007	-	-
Dettes groupe (hors fournisseurs)	15 568	15 568	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
TOTAL	44 638	44 638	-	-

Les dettes groupe (hors fournisseurs) comprennent :

- les dettes d'IS dues au groupe suite à la convention d'intégration fiscale pour 1 002 K€.

3.14 Effets de commerce

Les créances clients comprennent 0 K€ d'effets à recevoir (0 K€ au 31 décembre 2021).

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022
3.15 Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer en K€	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Fournisseurs – Factures non parvenues	5 644	10 724
Dettes fiscales & sociales	2 104	2 043
TOTAL	7 748	12 767

3.16 Entreprises liées

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

(en K€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Créances clients et comptes rattachés	35 516	28 856
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(4 784)	(5 210)
Autres Dettes (Cash pooling)	(14 437)	(7 646)
Débiteurs divers (Avoir à établir BSM)	-	-
Autres dettes (groupe : impôt suite convention d'intégration fiscale)	(1 002)	(896)
	-	-
Créances / (dettes) nettes	15 293	15 104

Les créances clients comprennent le Bornem fee pour 2 336 K€ (2 219 K€ en dettes fournisseurs au 31 décembre 2021).

3.17 Ecart de conversion (actif et passif)

L'application des principes énoncés en note 2.6 a conduit à inscrire au bilan au 31 décembre 2022 les écarts de conversion suivants :

(En K€)	Provision pour perte de change
Ecart - Actif (perte latente) NS	NS
Ecart - Passif (gain latent) 14	

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires net

(en K€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021	Variation
France	481	1 188	(707)
Etranger	209 975	173 366	36 609
Total	210 456	174 554	35 902
Production vendue Biens	208 978	173 596	35 382
Production vendue Services	1 478	958	520
Total	210 456	174 554	35 902

4.2 Produits et charges avec les entreprises liées

(en K€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Ventes	208 978	173 596
Achats	(56 988)	(49 226)
Prestations de services	(18)	(8 776)
Charges Financières	(158)	(19)

Les prestations de services comprennent un produit lié au Bornem fee pour 2 336 K€ (charge de 2 219 K€ au 31 décembre 2021). Cf paragraphe 1.2.1.

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022
4.3 Produits et Charges Financiers

(en K€)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Intérêts sur financement entreprises liées	(158)	(19)
Différences négatives de change	-	(1)
Dotation/ Reprise provision perte de change	3	(2)
Escomptes obtenus	12	4
Produit / (charge) net	(143)	(18)

4.4 Résultat exceptionnel

K€	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Pdts / (Charges) exceptionnelles sur opé de gestion	(1)	(28)
Pdts / (Charges) exceptionnelles sur opé en capital	150	(23)
TOTAL	149	(52)

Le résultat exceptionnel est essentiellement composé du produit de cession d'un bien immobilier pour 150 K€.

4.5 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Nature des différences temporaires	Montant en base (en K€)
Allègements	
Participation des salariés	424
Organic/ TVTS	311
Provisions risques non déductibles	-
Provision Indemnités de fin de carrière	1 643
Total des allègements	2 378
Accroissements	-
Amortissements dérogatoires	1 722
Ecart de conversion actif	NS
Total des accroissements	1 722
Allègements nets de la dette future d'impôts	656

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

Répartition de la charge d'impôt

En K€	Résultat avant impôt (et avant participation)	Impôts	Résultat après impôt (et avant participation)
Résultat courant	4 304	(968)	3 336
Résultat exceptionnel	149	(34)	115
Total	4 453	(1 002)	3 451

V - AUTRES INFORMATIONS

5.1 Identité de la société consolidante

Les comptes individuels de la société sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société :

LyondellBasell Industries N.V
Delftseplein 27E
3013 AA Rotterdam
The Netherlands.

5.2 Intégration fiscale

La société fait partie du Groupe d'intégration fiscale ayant pour tête la société LyondellBasell Holdings France. La charge d'impôt comptabilisée dans la société est égale à celle qui aurait été supportée par celle-ci en l'absence d'intégration fiscale.

La société intégrante détient 100% d'A. SCHULMAN PLASTICS SAS.

5.3 Compte personnel de formation

Au 1er janvier 2015, le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au droit individuel à la formation (DIF). Le CPF est désormais rattaché à la personne et non plus au contrat de travail.

La société n'ayant pas signé d'accord d'entreprise triennal requérant une gestion en interne du CPF, les frais des formations réalisées dans le cadre du CPF et une partie de la rémunération des salariés concernés sont pris en charge par les OPCA auprès desquels la contribution de 1 % a été versée.

A SCHULMAN PLASTICS SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022
5. 4 Effectif moyen

En Equivalents Temps Pleins	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Cadres	10	10
Agents de maîtrise et technicien	25	25
Ouvriers	68	68
Apprentis	2	2
Total	105	105

5.5 Rémunération des organes de direction

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car cela reviendrait à donner des indications de rémunération individuelle.

5.6 Filiales et participations

Néant

5.7 Engagements hors bilan

Engagements fournisseurs

La société bénéficie d'une garantie financière émise par la société LyondellBasell Industrie NV à destination de ses principaux fournisseurs de matières premières. La société LyondellBasell Industries NV s'engage à honorer les engagements de la société envers ses tiers, dans le respect d'un plafond maximum de 6.1M\$, dans l'éventualité d'un défaut de paiement de la société.